

vertement relâchée, que celle que pratiquent ceux qui, d'un sang froid, & d'un propos délibéré, ajoutent des mots pour changer l'essence d'une proposition, & publient hardiment que ces mots se trouvent dans une These, qui certainement n'y sont pas, & dont on peut se convaincre de la falsification par la seule lecture? Il faut être effrontément relâché pour en venir jusqu'à cet excès, & imputer publiquement à un Docteur ce qui ne lui est jamais venu dans l'esprit. Est ce-la être Chrétien? Laissons-là le Christianisme à part; y a-t-il le moindre vestige de caractère d'honnête homme selon le monde? j'en fais Juge tout Lecteur raisonnable, & je m'en raporte même à l'Auteur des *Lettres Historiques*, qui s'est fié trop legerement, quoique de bonne foi, à la fausse Relation qui lui a été envoyée de *Liege*: lui que je crois n'avoir que des sentimens de probité, & qui s'est déclaré par écrit sçavoir parfaitement les regles de l'honneur.

Mais quand il seroit veritable, ce qui n'est pas, comme je viens de le démontrer, qu'il y eut quelque chose de reprehensible dans la These, ce ne seroit que le sentiment d'un Docteur particulier. Est-on en droit pour cela de l'attribuer à tout l'Ordre? Est ce qu'une These renferme toujours la Doctrine commune d'une Religion? Non vraiment, pas même celles qu'on soutient aux Chapitres Generaux & Provinciaux. On sçait assez que la chose à laquelle on fait ordinairement le moins d'attention dans ces Assemblées, c'est la These qu'on y soutient.

Cependant on ne se contente pas de falsifier les propositions de la These, mais on insinüe ouvertement que ces propositions, ainsi déguisées & rendues scandaleuses, sont la Doctrine commune